



***Master Cultural Studies***  
***« Arts, Lettres et Civilisations »***

***Année universitaire 2023-2024***

# PRESENTATION GENERALE DU MASTER CULTURAL STUDIES

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

**Le master *cultural studies* est le master recherche qui fait suite à la licence LLCER anglais.**

Il est adossé au laboratoire de recherches HCTI (Héritages et Créations dans le Texte et l'Image). Les thématiques des cours disciplinaires font donc écho à celles des enseignants-chercheurs membres de HCTI, et en tant que jeunes chercheurs, les masterants sont invités à assister à des manifestations scientifiques tout au long de l'année.

Le master *cultural studies* vise à former des spécialistes des études du monde anglophone (notamment dans les trois grands domaines de la littérature, de la civilisation et de la traduction/linguistique). Les professions visées par ce diplôme sont donc principalement celles de la recherche : ingénieur d'études, ingénieur de recherche, enseignant-chercheur, traducteur, concours de la fonction publique de haut niveau, etc.

## LES COMPETENCES ATTESTEES PAR LE DIPLOME

- Connaissances approfondies en littérature, civilisation, langue, et de façon générale connaissances des divers patrimoines culturels du monde anglophone, avec des fondements méthodologiques et une approche de la recherche.

- Utilisation autonome d'outils informatiques, permettant la conception et la gestion de supports informatiques, la gestion de documents électroniques (bases de données textuelles et relationnelles, mise en forme de documents longs).

- Capacité à trier, hiérarchiser, contextualiser, exploiter des données brutes et produire des résultats.

- Aptitude à faire avancer l'état de la recherche en apportant de nouvelles réponses à un questionnement disciplinaire précis selon une méthodologie rigoureuse.

- Connaissance et respect des normes du discours scientifique, à l'écrit comme à l'oral.

- Rédaction de documents de longueur variable en vue de partager et transmettre ses connaissances.

- Interaction avec les différents acteurs de la recherche, connaissance de l'organisation de ce secteur.

## LES ATOUTS DU DIPLOME

- ✓ Un travail méthodologique approfondi.
- ✓ La rédaction d'un mémoire de recherche en première et en deuxième année (respectivement en anglais et en français).
- ✓ Approfondissement des connaissances du monde anglophone et spécialisation dans un domaine de recherche.

## CONDITIONS D'ACCES

Le master *cultural studies* 1<sup>ère</sup> année est accessible aux étudiants titulaires d'une licence d'anglais après examen de leur dossier (candidatures sur la plateforme « MonMaster ») par une commission ad-hoc. Les étudiants ayant suivi une autre formation et les personnes en reprise d'études doivent également remplir un dossier de candidature qui est examiné par une commission.

Le master *cultural studies* 2<sup>ème</sup> année est de droit accessible aux étudiants titulaires d'un master 1<sup>ère</sup> année.

## ORGANISATION GENERALE DES ENSEIGNEMENTS

Les cours/séminaires sont mutualisés entre le master 1<sup>ère</sup> année et 2<sup>ème</sup> année.

Les enseignements sont dispensés sous forme de CM (cours magistraux), de TD (travaux dirigés) et de séminaires. L'essentiel des cours/séminaires sont disciplinaires. D'autres sont communs avec des étudiants d'autres parcours (cours de méthodologie) ou masters (UE diversification).

En tant que jeunes chercheurs, les étudiants doivent assister à des manifestations scientifiques organisées par les unités de recherche, notamment celles de HCTI qui adosse le master, et de façon générale à des manifestations en LLSHS ; en M 2<sup>ème</sup> année, ils sont également invités à participer à l'organisation de colloques (ce qui est considéré comme une mise en situation professionnelle - UE4).

## REGIME SPECIAL D'ETUDES

Les étudiants salariés « non assidus » ne bénéficient pas de régime particulier d'études. Ils sont soumis aux mêmes modalités que les « assidus », sauf pour les contrôles continus. Lorsque ceux-ci représentent la seule forme d'évaluation, ils peuvent bénéficier d'épreuves particulières.

Les étudiants salariés « non assidus » reçoivent une convocation écrite aux examens.

## VALIDATION DES ACQUIS

Tout étudiant ayant entrepris des études supérieures en France ou à l'étranger peut demander la validation de ses acquis universitaires et demander à bénéficier de la dispense de tout ou partie d'une ou plusieurs unités d'enseignement composant la formation à laquelle il postule. Pour des renseignements pratiques, contacter la scolarité centrale de l'UFR LLSHS.

Toute personne en reprise d'études (stagiaire de formation continue) peut faire valider ses acquis universitaires et/ou professionnels et demander à bénéficier de la dispense de tout ou partie d'une ou plusieurs unités d'enseignement composant la formation à laquelle elle postule (contacter le service de la Formation Continue - SFC).



## L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

### **Direction du département LLCER anglais**

Yves GASTINEAU

[yves.gastineau@univ-ubs.fr](mailto:yves.gastineau@univ-ubs.fr)

### **Direction des études du master cultural studies**

Marie-Christine MICHAUD

[marie-christine.michaud@univ-ubs.fr](mailto:marie-christine.michaud@univ-ubs.fr)

### **L'équipe pédagogique**

Natacha LASORAK

[natacha.lasorak@univ-ubs.fr](mailto:natacha.lasorak@univ-ubs.fr)

Nawelle LECHEVALIER BEKADAR

[nawelle.lechevalier-bekadar@univ-ubs.fr](mailto:nawelle.lechevalier-bekadar@univ-ubs.fr)

Jean PEETERS

[jean.peeters@univ-ubs.fr](mailto:jean.peeters@univ-ubs.fr)

Pauline PILOTE

[pauline.pilote@univ-ubs.fr](mailto:pauline.pilote@univ-ubs.fr)

Nolwenn ROUSVOAL

[nolwenn.rousvoal@univ-ubs.fr](mailto:nolwenn.rousvoal@univ-ubs.fr)

### **Secrétariat**

Sophie DINAM

Tél. 02.97.87.65.34

(fermé le vendredi après-midi)

[sophie.dinam@univ-ubs.fr](mailto:sophie.dinam@univ-ubs.fr)

### **Autres numéros utiles**

Médecine universitaire

02 97 87 11 36

Service social

02 97 87 95 04

Bureau des sports

02 97 87 29 11

Service des Affaires

sai@univ-ubs.fr

internationales

## QUELQUES POINTS PRATIQUES

1. Tous les étudiants, quel que soit leur statut, doivent se présenter en début d'année universitaire au secrétariat pour **leur inscription pédagogique** à l'issue des réunions de rentrée. Le contrat pédagogique remis lors de la rentrée doit être impérativement rendu signé au secrétariat ou au directeur d'étude.

2. Les étudiants désirant obtenir le **statut de non-assidu** doivent passer au secrétariat pédagogique en début d'année universitaire avec les pièces justifiant leur demande (contrat de travail justifiant de plus de 60h par mois ou inscription dans un autre cursus). Ils doivent effectuer, comme les étudiants assidus, leur inscription pédagogique.

Les étudiants non-assidus ont les mêmes examens que les étudiants assidus ; les épreuves sont organisées en même temps.

3. Tout étudiant bénéficiant d'une bourse sur critères sociaux du Ministère de l'enseignement supérieur a le statut de boursier de l'enseignement supérieur.

À ce titre, il a des droits, mais également des obligations, concernant notamment l'assiduité aux cours et la présence aux examens.

L'attention des étudiants est attirée sur le fait que le manquement à l'obligation d'assiduité et l'absence aux examens entraîneront systématiquement la suspension du versement de la bourse ainsi que le remboursement des sommes déjà versées.

4. Il n'y a pas de statut d'AJAC (ajourné autorisé à continuer) possible entre le M 1<sup>ère</sup> année et le M 2<sup>ème</sup> année.

5. En cas d'échec à la première session des examens, les étudiants doivent se présenter à la 2<sup>ème</sup> session (session dite de rattrapage), mais ils ne repassent **que les épreuves où ils n'ont pas obtenu la moyenne dans les unités non acquises**. Dans ce cas, les notes de la 2<sup>ème</sup> session se substituent à celles de la 1<sup>ère</sup> session.

6. En cas de redoublement, les notes au-dessus de la moyenne ne se conservent pas d'une année sur l'autre (seulement entre la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> session de la même année universitaire). En revanche, les unités dont la note moyenne est supérieure ou égale à 10 se conservent d'une année sur l'autre (= unités acquises).

7. Les plannings des examens (écrits et oraux), des sessions 1 et 2, sont consultables sur l'ent. **Les étudiants doivent se rendre disponibles à ces dates**. Ils veilleront à consulter régulièrement l'ent pour d'éventuels changements de salles.

8. L'absence aux examens, même justifiée par un certificat médical, sera signalée sur le procès-verbal d'examen et le relevé de notes et n'ouvre droit à aucune épreuve de rattrapage lors de la première session. Les étudiants devront se présenter lors de la deuxième session pour ces épreuves s'ils n'ont pas obtenu l'unité concernée.

9. Toute tentative de fraude lors des examens sera sévèrement réprimée (annulation de l'ensemble des résultats, interdiction de passer des examens...). Les étudiants pourront consulter la charte des examens de l'UBS et les modalités de contrôle des connaissances adoptées par le conseil de l'UFR LLSHS sur le tableau d'affichage de l'UFR et du département.

10. À l'issue des deux sessions d'examens, les étudiants pourront consulter leurs copies auprès des enseignants concernés, à la date fixée par les responsables pédagogiques et consultable sur le panneau d'affichage. Il n'y aura pas de consultation individuelle en dehors de cette date.

11. La carte d'étudiant sert de certificat de scolarité. Il est recommandé d'en faire des photocopies. Aucun duplicata ne sera délivré par le secrétariat.

12. Connexion WIFI

Pour accéder à la plateforme « Partage » pour la messagerie collaborative :

<https://17017.univ-ubs.fr/documentation/display/DOC/Mes+premiers+pas>

Configuration du réseau WiFi Eduroam à destination des utilisateurs de l'UBS :

<b>Nom (SSID) du réseau</b>	eduroam
<b>Identifiant de connexion</b>	Votre identifiant de connexion UBS suivi de @ <i>univ-ubs.fr</i> <i>exemple pour un personnel : untel@univ-ubs.fr</i> <i>exemple pour un étudiant : e1234567@univ-ubs.fr</i>
<b>Mot de passe</b>	Votre mot de passe UBS

Sur certains appareils, il peut vous être demandé de valider le certificat de notre serveur d'authentification. Dans ce cas le nom de ce certificat est, depuis le 5 juin 2018 : **DigiCert Assured ID Root CA**.

# ÉVALUATION : QUELQUES PRECISIONS

## Généralités

Un livret spécifique concernant les examens (déroulement, règlement et évaluation) sera fourni aux étudiants après la rentrée universitaire.

Toute absence à une épreuve d'examens, justifiée ou injustifiée, est sanctionnée par la note « zéro » et n'ouvre droit à aucune épreuve de rattrapage en dehors de la session 2.

Une seconde session d'examens (dite de rattrapage) est organisée sans qu'il puisse s'écouler moins de quatre semaines entre la fin de la première session et le début de la seconde), à l'intention des étudiants n'ayant pas validé des unités d'enseignement.

Pour les unités théoriques, les sessions d'examens auront lieu en décembre/janvier et en mai (session 1) et en juin (session 2) et seront suivies des délibérations. Les délibérations des unités pratiques auront lieu en juin/début juillet pour la session 1 et en septembre (session 2) si des étudiants soutiennent leur mémoire en septembre.

La composition des différents jurys est arrêtée chaque année par le doyen de la faculté. Le jury délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par les candidats. Il peut procéder à la modification des notes et à l'attribution de points de jury.

**L'étudiant ne repasse que les matières constitutives des UE non validées pour lesquelles il a obtenu une note inférieure à 10/20.** Il n'est pas autorisé à repasser les matières pour lesquelles il a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20. Les notes obtenues lors de la seconde session remplacent les notes obtenues en première session.

## Modalités de contrôle des connaissances

### Cours/séminaires disciplinaires.

Les cours et séminaires sont évalués par une épreuve terminale à l'issue de chacun des semestres. Les cours de méthodologie de la recherche sont évalués en même temps que le mémoire. Les comptes-rendus de l'UE 3 « pratique de la recherche » et de la « mise en situation professionnelle » en master 2<sup>ème</sup> année (UE 4) sont évalués en fin d'année universitaire.

### Mémoire de recherche

Une fois la soutenance autorisée par le directeur de recherche, le mémoire doit être déposé auprès de celui-ci au moins deux semaines avant la date prévue pour la soutenance, en un nombre d'exemplaires suffisant à l'ensemble du jury.

La date limite de soutenance du mémoire de Master 1<sup>ère</sup> année et de Master 2<sup>ème</sup> année est fixée au 20 septembre 2024.

Pour être acquis en session 1, le mémoire de recherche doit être soutenu avant les délibérations du mois de juin/juillet (et avoir obtenu la note de 10/20 au moins) ; les mémoires dont les soutenances ont lieu après l'été sont obtenus, si la note est au moins



équivalente à 10/20, dans le cadre de la session 2 (avec des délibérations organisées exclusivement pour le bloc pratique **avant le 27 septembre 2024**).

La soutenance d'un mémoire de recherche est publique ; elle doit se faire dans les locaux de l'UBS.

Dans le cadre du Master 1<sup>ère</sup> année et de Master 2<sup>ème</sup> année, le jury de la soutenance est constitué par le directeur de recherche encadrant le mémoire de recherche. Il est composé de deux membres. En plus du directeur de mémoire, l'autre membre du jury peut, ou non, être un membre extérieur à l'UBS. La composition du jury doit être portée à la connaissance de l'étudiant au moment de l'autorisation de soutenance.

## **Plagiat**

Le fait, pour un étudiant, de copier tout ou partie d'un texte, d'un ouvrage ou de toute autre source documentaire, qu'il s'agisse de sources publiées sur papier ou de sources trouvées sur Internet, sans en citer l'auteur ou l'origine, constitue un plagiat et est à ce titre passible des sanctions prévues dans les cas de fraude

## **Délivrance du diplôme**

À l'instar des diplômes professionnels, le master s'est engagé dans une démarche de dissociation de la validation des cours et du mémoire. Le diplôme ne peut être obtenu que sous réserve de la double validation des épreuves théoriques d'une part et des épreuves pratiques d'autre part, conformément à la charte d'examens de l'UBS.

Le diplôme de Master est obtenu lorsque chacune des deux années (M1 et M2) qui le composent est validée.

En d'autres termes, **il n'y a pas de compensation entre les unités théoriques et pratiques ni entre les années M1 et M2**. Les étudiants doivent obtenir la moyenne dans les blocs pratiques et théoriques chaque année.

Pour l'obtention du diplôme de master et d'une mention, le même coefficient est appliqué au Master 1<sup>ère</sup> année et de Master 2<sup>ème</sup> année. Les deux années ont par conséquent le même poids scientifique et pédagogique dans la formation.

La mention de Master est attribuée au terme d'un calcul qui prend en compte la moyenne obtenue dans chacune des deux années affectées du même poids. Pour les étudiants qui n'auraient pas suivi la totalité du cycle à l'UFR LLSHS de l'UBS, la mention sera calculée au prorata des années validées à l'UFR.

Une moyenne supérieure ou égale à 16/20 confère la mention « très bien ».

Une moyenne supérieure ou égale à 14/20 confère la mention « bien ».

Une moyenne supérieure ou égale à 12/20 confère la mention « assez bien ».

Une moyenne supérieure ou égale à 10/20 confère la mention « passable ».

Le jury d'année se réunit à la fin de chaque année. Il apprécie la validation des semestres puis de l'année.

Le jury de diplôme (ou jury de mention) se réunit en fin d'année de M2. Il apprécie la validation du niveau, puis du diplôme.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

Les cours disciplinaires sont mutualisés entre la première et la deuxième années.  
Certains cours (méthodologie de la recherche et bloc transversal) sont mutualisés avec d'autres parcours ou masters.

Semestre 7	UE 1 méthodologie de la recherche UE 2 unité disciplinaire UE 3 pratique de la recherche UE 4 diversification/bloc transversal UE 5 professionnalisation
Semestre 8	UE 1 méthodologie de la recherche UE 2 unité disciplinaire UE 3 pratique de la recherche UE 4 diversification/bloc transversal UE 5 professionnalisation
Semestre 9	UE 1 méthodologie de la recherche UE 2 unité disciplinaire UE 3 pratique de la recherche UE 4 diversification/bloc transversal UE 5 professionnalisation
Semestre 10	UE 1 méthodologie de la recherche UE 2 unité disciplinaire UE 3 pratique de la recherche UE 4 diversification/stage UE 5 professionnalisation

Tableau UE - semestre 7

CREDITS ECTS	COEFF UE (1)	Type UE (théorique ou pratique) (2)	Intitulé UE (4)	Code matière (Apogée)	Matières (3)	Nombre d'heures		Modalités de contrôle (4)	Coefficient (5)	Modalités de contrôle	Coefficient
						CM	TD				
		pratique	UE 1 Méthodologie de la recherche		Méthodologie de la recherche Outils documentaires BU Intégrité scientifique		4,00 8,00 4,00	Évalué avec le mémoire		Évalué avec le mémoire	
10	2	théorique	UE 2 Disciplinaire		Littérature US	18,00		écrit terminal 3h	1	écrit terminal 3h	1
					Civilisation US	18,00		écrit terminal 3h	1	écrit terminal 3h	1
					traduction		18,00	écrit terminal 3h	1	écrit terminal 3h	1
0	0,5	théorique	UE 3 – pratique de la recherche		présence obligatoire à <b>au moins 2</b> manifestations scientifiques sur l'année			Production individuelle évaluée au semestre suivant		Production individuelle	
5	1	théorique	UE 4 - diversification		Master MEEF PLC anglais : culture des pays anglophones (civilisation) Master MEEF PLC anglais : culture des pays anglophones (littérature) Master MEEF PLC anglais : traduction/linguistique		24,00		Voir le département de formation		Voir le département de formation
		pratique	UE 5 professionnalisation		Rédaction du mémoire			Évalué au semestre suivant		Évalué au semestre suivant	

Tableau UE - semestre 8

CREDITS ECTS	COEFF UE (1)	Type UE (théorique ou pratique) (2)	Intitulé UE (4)	Code matière (Apogée)	Matières (3)	Nombre d'heures		Modalités de contrôle (4)	Coefficient (5)	Modalités de contrôle	Coefficient
						CM	TD	SESSION 1	SESSION 2		
2,5	0,5	pratique	UE 1 Méthodologie de la recherche		Méthodologie de la recherche Présentation des étudiants		6,00 2,00	Évalué avec le mémoire		Évalué avec le mémoire	
10	2	théorique	UE 2 Disciplinaire Mutualisé avec M2		Littérature GB	18,00		écrit terminal 3h	1	écrit terminal 3h	1
					Civilisation GB	18,00		écrit terminal 3h	1	écrit terminal 3h	1
					linguistique	18,00		écrit terminal 3h	1	écrit terminal 3h	1
5	0,5	théorique	UE 3 pratique de la recherche		présence obligatoire à <b>au moins 2</b> manifestations scientifiques sur l'année		7,50	Production individuelle		Production individuelle	
5	1	théorique	UE 4 bloc transversal		Master MEEF PLC anglais : culture des pays anglophones (civilisation)	24,00		Voir le département de formation		Voir le département de formation	
					Master MEEF PLC anglais : culture des pays anglophones (littérature)			Voir le département de formation		Voir le département de formation	
					Master MEEF PLC anglais : traduction/linguistique			Voir le département de formation		Voir le département de formation	
20	3	pratique	UE 5 professionnalisation		Mémoire de recherche		250,00	Mémoire + soutenance		Mémoire + soutenance	
Volume horaire de l'année universitaire : (heures présentiel étudiant)						437,5					

Tableau UE - semestre 9

CREDITS ECTS	COEFF UE (1)	Type UE (théorique ou pratique) (2)	Intitulé UE (4)	Code matière (Apogée)	Matières (3)	Nombre d'heures		Modalités de contrôle (4)	Coefficient (5)	Modalités de contrôle	Coefficient
						CM	TD	SESSION 1	SESSION 2		
		pratique	UE 1 Méthodologie de la recherche		Méthodologie de la recherche Outils documentaires - BU Intégrité scientifique		4,00 8,00 4,00	Évalué avec le mémoire		Évalué avec le mémoire	
10	2	théorique	UE 2 Disciplinaire		Littérature US	18,00		écrit terminal 3h	1	écrit terminal 3h	1
					Civilisation GB	18,00		écrit terminal 3h	1	écrit terminal 3h	1
					traduction		18,00	écrit terminal 3h	1	écrit terminal 3h	1
0	0,5	théorique	UE 3 – pratique de la recherche		présence obligatoire à <b>au moins 2</b> manifestations scientifiques sur l'année		12,00	Evaluation au semestre suivant		Production individuelle	
5	1	théorique	UE 4 Diversification		Master MEEF PLC anglais : culture des pays anglophones (civilisation) Master MEEF PLC anglais : culture des pays anglophones (littérature) Master MEEF PLC anglais : traduction/linguistique	24,00		Voir le département de formation		Voir le département de formation	
		pratique	UE 5 professionnalisation		Rédaction du mémoire			Évalué au semestre suivant		Évalué au semestre suivant	

Tableau UE - semestre 10

CREDITS ECTS	COEFF UE (1)	Type UE (théorique ou pratique) (2)	Intitulé UE (4)	Code matière (Apogée)	Matières (3)	Nombre d'heures	
						CM	TD
2,5	0,5	pratique	UE 1 Méthodologie de la recherche		Méthodologie de la recherche Présentation des étudiants		6,00 2,00

10	2	théorique	UE 2 Disciplinaire		Littérature GB	18,00	
					Civilisation GB	18,00	
					linguistique	18,00	
5	0,5	théorique	UE 3 - séminaires du laboratoire		séminaires : présence obligatoire à <b>au moins 2</b> manifestations scientifiques sur l'année		12,00
5	1	théorique	UE 4 Diversification		Mise en situation professionnelle - stage		125,00
20	3	pratique	UE 5 professionnalisation		Mémoire de recherche		250,00

Modalités de contrôle (4)	Coefficient (5)	Modalités de contrôle	Coefficient
<b>SESSION 1</b>		<b>SESSION 2</b>	
Évalué avec le mémoire		Évalué avec le mémoire	

écrit terminal 3h	1	écrit terminal 3h	1
écrit terminal 3h	1	écrit terminal 3h	1
écrit terminal 3h	1	écrit terminal 3h	1
Production individuelle		Production individuelle	
Rapport de stage		Rapport de stage	
Mémoire + soutenance		Mémoire + soutenance	

30

Volume horaire de l'année universitaire : (heures présentiel étudiant)	555,00
---	--------

## PRESENTATION DES COURS

### METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

**S7/S9 et S8/S10 le nom des enseignants sera indiqué à la rentrée**

Ce cours, mutualisé avec les autres parcours du master ALC, vise à aider les étudiants à rédiger leur mémoire de recherches et à travailler sur la construction d'un mémoire, la présentation des bibliographies, l'élaboration de la problématique, etc.

Le cours sur l'intégrité scientifique dispensé au premier semestre est obligatoire pour tous les étudiants (première et deuxième années).

Une partie de la formation portera sur la recherche documentaire et sera donnée par une documentaliste de la bibliothèque universitaire. Les étudiants devront alors se rendre à la bibliothèque universitaire.

Les cours en TD mutualisés seront organisés en distanciel. Les 2 heures « présentation des étudiants » seront dispensées en présentiel et ne seront pas mutualisées avec les autres parcours. Le cours visera à discuter de l'avancée de la recherche des étudiants.

En master 2<sup>ème</sup> année, seuls les étudiants n'étant pas titulaires d'une UE de méthodologie de la recherche (validée à l'UBS ou dans une autre université en Master 1<sup>ère</sup> année) devront suivre les cours de méthodologie de la recherche. Toutefois il est fortement conseillé aux étudiants de deuxième année de suivre ces cours de méthodologie.

### CIVILISATION DES PAYS ANGLOPHONES

**S7/S9 Marie-Christine Michaud**

**« Migrations et communautés ethno-raciales, piliers de la société étatsunienne ? »**

Ce séminaire, commun aux étudiants de M1 et de M2, fait écho à la thématique de recherche du groupe Amériques de l'unité de recherche HCTI, à savoir « Structures et systèmes dans les Amériques ». Aussi, ce séminaire s'attachera à étudier la place structurelle - ou non - des minorités aux Etats-Unis et la construction de l'identité étatsunienne à travers le sentiment d'appartenance à la nation des femmes et des hommes appartenant à des communautés dites ethniques ou raciales, qu'ils soient nés sur le territoire national ou à l'étranger.

Le multiculturalisme, le transnationalisme, le communautarisme constituent-ils des piliers de la nation étatsunienne et de son système sociétal ?

Une bibliographie sera donnée pendant le cours. Les étudiants seront invités à intervenir oralement lors de discussions/débats et d'exposés, notamment autour d'analyses de textes et de films, fruits d'une première recherche personnelle.

### **S8/S10 Nolwenn Rousvoal**

#### **« Conflict resolution and peace building in Northern Ireland, 1993-2007 »**

Ce cours, qui fait écho au thème de recherche du laboratoire HCTI, la « cinétique de l'écart », vise à étudier les différentes phases de résolution du conflit nord-irlandais. En 1993, *the Hume / Adams initiative* témoigne d'une volonté d'engager un processus de paix, une tentative alors critiquée à l'époque par le camp unioniste. On reviendra donc sur la manière dont les (1) négociations ont été menées au sein des camps nationalistes et unionistes, ainsi qu'auprès des mouvements paramilitaires républicains et loyalistes. On évoquera également le rôle clé joué par les (2) Etats-Unis dans les négociations. Le (3) Belfast / Good Friday Agreement de 1998, approuvé par référendum, marque un tournant majeur dans la résolution du conflit nord-irlandais et met fin au *direct rule* – pendant une courte période cependant. En effet, une fois les institutions nord-irlandaises rétablies, le (4) principe du *power-sharing* comme outil de résolution du conflit, qui implique le partage du pouvoir entre nationalistes et unionistes, s'est révélé difficile à mettre en place. Les suspensions répétées de l'assemblée nord-irlandaise et les retours réguliers au *direct rule* depuis Londres en témoignent. 2007 voit l'élection des deux partis considérés comme les plus « extrêmes » à l'assemblée. Martin McGuinness du Sinn Féin, ancien leader de l'Irish Republican Army (IRA), devient alors *Deputy First Minister*, aux côtés d'Ian Paisley, élu *First Minister*, fondateur du Democratic Unionist Party (DUP) et de la Free Presbyterian Church. On s'intéressera donc à la manière dont le processus de paix s'est déroulé, à ses (5) enjeux et défis encore actuels en accordant une place importante aux théories de la résolution de conflit. On évoquera également les (6) enjeux de représentations au cœur du processus de paix.

Ce séminaire du Master Cultural Studies repose donc sur des lectures hebdomadaires et sur des présentations orales des étudiants qui porteront sur des sources primaires ainsi que sur des articles scientifiques. Un travail personnel régulier et une participation active au séminaire sont donc essentiels.

Bibliographie : Aughey, Arthur & Morrow, Duncan (eds). *Northern Ireland Politics*. Harlow: Longman, 1996.

Bew, Paul & Gillespie, Gordon. *Northern Ireland: a chronology of the troubles, 1968-99* (2nd ed.). Dublin: Gill and Macmillan, 1999

Une brochure de textes ainsi qu'une bibliographie détaillée et thématique seront distribuées en début de semestre.

### **LITTÉRATURE DES PAYS ANGLOPHONES**

#### **S7/S9 Nawelle Lechevalier-Bekadar**

#### **Après la Fin : enjeux et esthétique de la littérature post-apocalyptique américaine**

Le cours se propose de présenter les composantes génériques et esthétiques propres à la littérature post-apocalyptique nord-américaine à travers une lecture croisée d'ouvrages canoniques du genre. Il s'agira d'analyser les imaginaires de la fin déployés au sein de textes contemporains mettant en scène des univers ravagés par l'apocalypse, un thème à la fois religieux et science-fictionnel dont la pertinence s'est



vue renouvelée par le traumatisme du 11 septembre, l'instabilité géopolitique mondiale croissante et les questions écologiques.

Margaret Atwood, *Oryx and Crake*, 2003.

Cormac McCarthy, *The Road*, 2006.

Brian Evenson, *Immobility*, 2009.

### **S8/S10 Pauline Pilote**

**« Ecriture de l'Histoire, écriture de la mémoire - *Atonement* d'Ian McEwan (2001) »**

Le cours s'intéressera aux enjeux liés à la fiction historique à travers l'étude de l'œuvre d'Ian McEwan, *Atonement*. Ecrit en 2001, le roman porte sur l'Angleterre de la première moitié du XXe siècle, retraçant une fresque familiale à partir des années 1930. Racontant l'entre-deux-guerres puis la Seconde guerre mondiale à travers les yeux de protagonistes fictifs, représentatifs d'une Angleterre aux prises avec la guerre, ce roman historique pose frontalement la question de l'écriture de l'Histoire au prisme d'individus qui côtoient les événements historiques qui ont marqué le XXe siècle. Le roman, par son écriture postmoderne, porte également une réflexion sur la mémoire, l'oubli, mais aussi sur l'archive et la mise en récit de l'histoire, quelle soit familiale ou nationale. L'étude de ce roman permettra, au fil du semestre, de réfléchir aux enjeux d'écriture et de réécriture de l'Histoire et plus largement à la mise en récit du passé dans la littérature britannique contemporaine. De ce fait, ce cours s'intègre à un travail plus général du laboratoire HCTI sur l'écart et entrera dans les travaux de l'axe « Réceptions et créations : de la porosité entre littérature et histoire ».

Le cours sera construit sur le mode du séminaire de recherche et les étudiant.e.s seront amené.e.s à préparer, tout au long du semestre, des exposés sur des sujets en lien avec le texte pour en éclairer la lecture et à réfléchir à partir d'articles de recherche. Il s'agira d'explorer, à travers l'œuvre de McEwan, d'autres fictions historiques contemporaines portant sur l'Histoire britannique (romans, films, séries, etc.)

## TRADUCTION ANGLAISE

### **S7/S9 Natacha Lasorak**

Les cours auront pour objectif d'entraîner les étudiants aux pratiques de la traduction (thème et version).

## LINGUISTIQUE ANGLAISE

### **S8/S10 le nom de l'enseignant sera communiqué à la rentrée**

Dans la continuité de l'enseignement de L3, il s'agira d'affiner l'analyse des phénomènes linguistiques dans le domaine de la langue anglaise, en exposant les étudiants aux différentes approches théoriques des questions traitées.  
Une bibliographie sera donnée pendant le cours.

### **COMPTE-RENDU ISSU DES SEMINAIRES DE RECHERCHE ET RAPPORT DE STAGE (MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE/STAGE EN M2)**

Les étudiants de M1 et M2 devront rendre en fin d'année universitaire un compte-rendu portant sur une des manifestations scientifiques à laquelle ils ont assisté durant l'année. Cette production, entre 4 et 5 pages, sera rédigée en anglais.

Les étudiants devront contacter un enseignant de leur choix (avant de rédiger leur compte-rendu) pour faire évaluer ce compte-rendu.

Un document de cadrage sur les attentes des enseignants sera distribué en début d'année.

Pour information : certaines manifestations scientifiques pour l'année 2023-2024 sont déjà programmées :

Fin novembre 2023, conférence de S. Oueslati, « lobbies in the United States », contact : MC Michaud

Mi-mars, conférence de la Saint Patrick, contact : N. Rousvoal

11-12 avril 2024, colloque « Penser l'intersectionnalité. Minorités et dominations plurielles aux Etats-Unis », contact : MC Michaud

\*\*\*

En Master 2, le rapport de stage/mise en situation professionnelle sera rédigé en français et comportera entre 5 et 6 pages.

Les étudiants devront contacter un enseignant de leur choix (avant de rédiger ce rapport) pour l'évaluation de ce rapport de stage.

Un document de cadrage sur les attentes des enseignants sera distribué en début d'année.

## DIVERSIFICATION/BLOC TRANSVERSAL - STAGE

Les étudiants du master *cultural studies* doivent suivre des cours dans le master MEEF PLC anglais afin de se perfectionner dans le domaine anglophone et parfaire leurs connaissances de sa culture. Ils ont le choix des cours qu'ils peuvent suivre dans le cadre de l'UE « culture des pays anglophones ».

Il leur revient de s'informer auprès du département de formation MEEF des horaires de cours et des modalités de contrôle des connaissances pour la session 1 et pour la session 2 des examens. Il sera de la responsabilité des étudiants de s'organiser pour passer les épreuves concernées.

Concernant la mise en situation professionnelle, les étudiants du master 2<sup>ème</sup> année devront faire un stage. Le choix de ce stage se fera en accord avec un des enseignants-chercheurs qui supervisera le stage et évaluera le rapport de stage.

Une convention de stage sera établie entre les parties concernées. Le stage pourra avoir lieu au cours de la première année ou du premier semestre de la 2<sup>ème</sup> année, mais il ne sera validé qu'à la fin de la 2<sup>ème</sup> année (S10).

## MEMOIRE

La rédaction du mémoire de recherche constitue l'élément principal du bloc pratique de la formation. Il est au cœur de la formation du master *Cultural Studies*.

Les étudiants sont invités à prendre contact avec l'enseignant-chercheur spécialiste du domaine dans lequel ils souhaitent rédiger leur mémoire le plus tôt possible afin de décider du sujet du mémoire.

La fiche de dépôt du mémoire doit être déposée au secrétariat au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre, signée par le directeur du mémoire. Si l'étudiant veut modifier son sujet et / ou changer de directeur, il en a la possibilité ; toutefois, la modification doit être exceptionnelle, argumentée, et validée par l'ancien et le nouveau directeur du mémoire. Au-delà du 10 janvier, il ne sera plus possible de faire de modification.

La date limite de soutenance est fixée au **20 septembre 2024**.

Pour soutenir le mémoire, l'accord du directeur du mémoire est nécessaire. C'est lui qui fixe la date de la soutenance en accord avec l'étudiant, et choisit l'autre membre du jury.

Rédaction du mémoire :

En M1, le mémoire sera rédigé en anglais et comportera entre 60 et 80 pages.

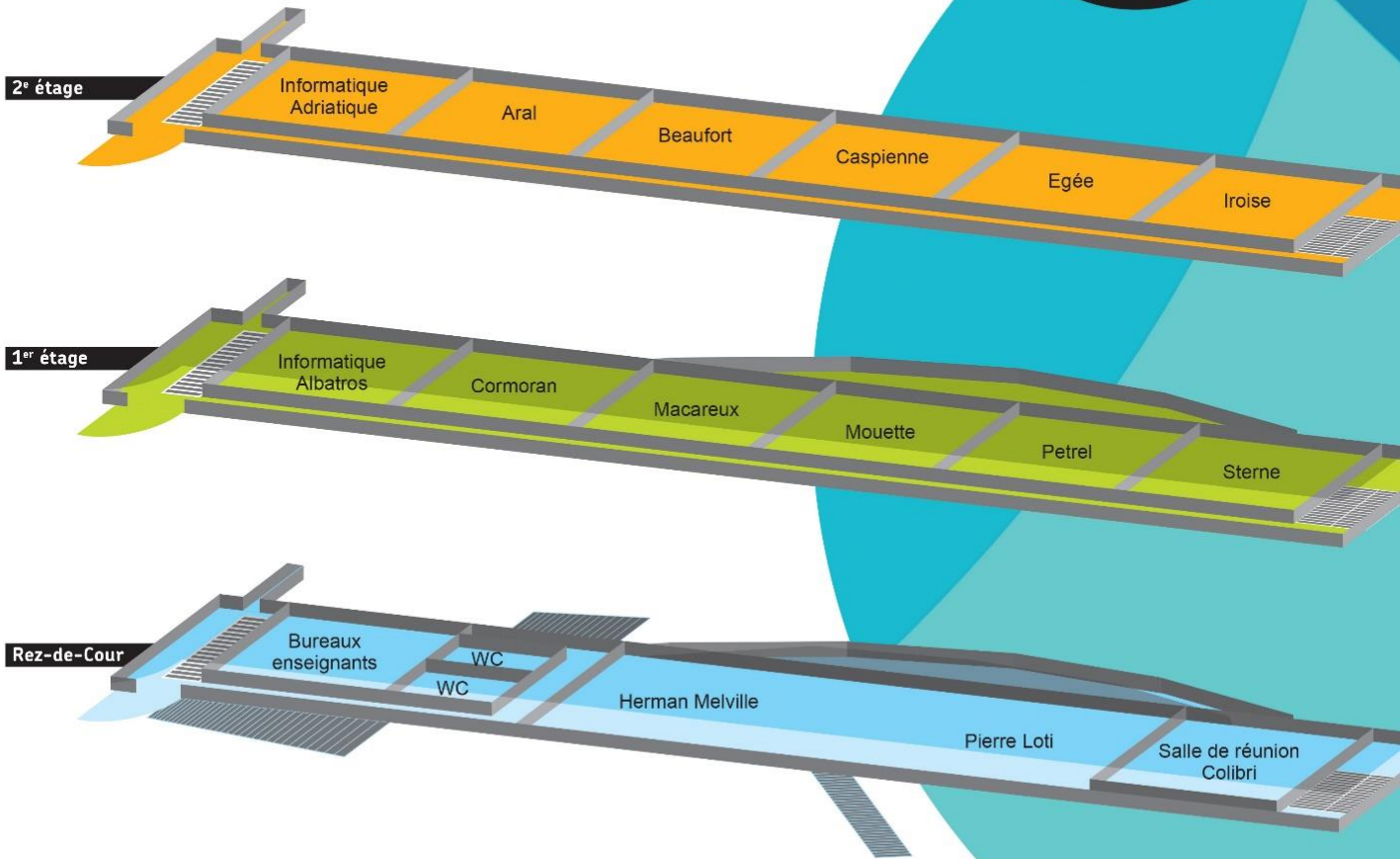
En M2, le mémoire sera rédigé en français et comportera entre 100 et 120 pages.

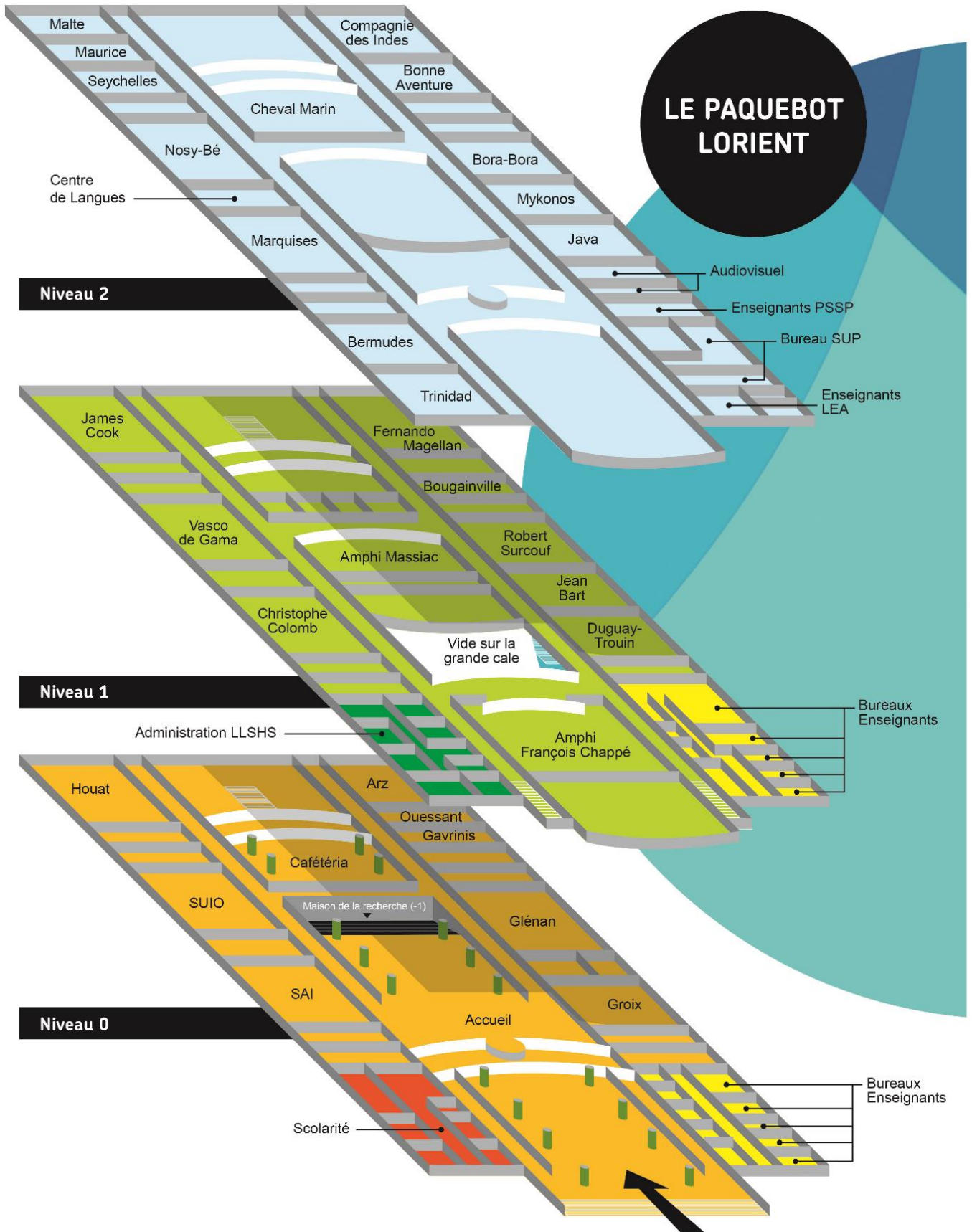
En Master 1, la soutenance se fait partiellement en anglais : présentation en anglais par l'étudiant et échange avec le jury en français.

En Master 2, la soutenance se fait intégralement en français.

Dans les deux cas, l'étudiant présente son travail pendant 15 minutes avant un échange avec le jury.

**KERJULAUDE  
LORIENT**





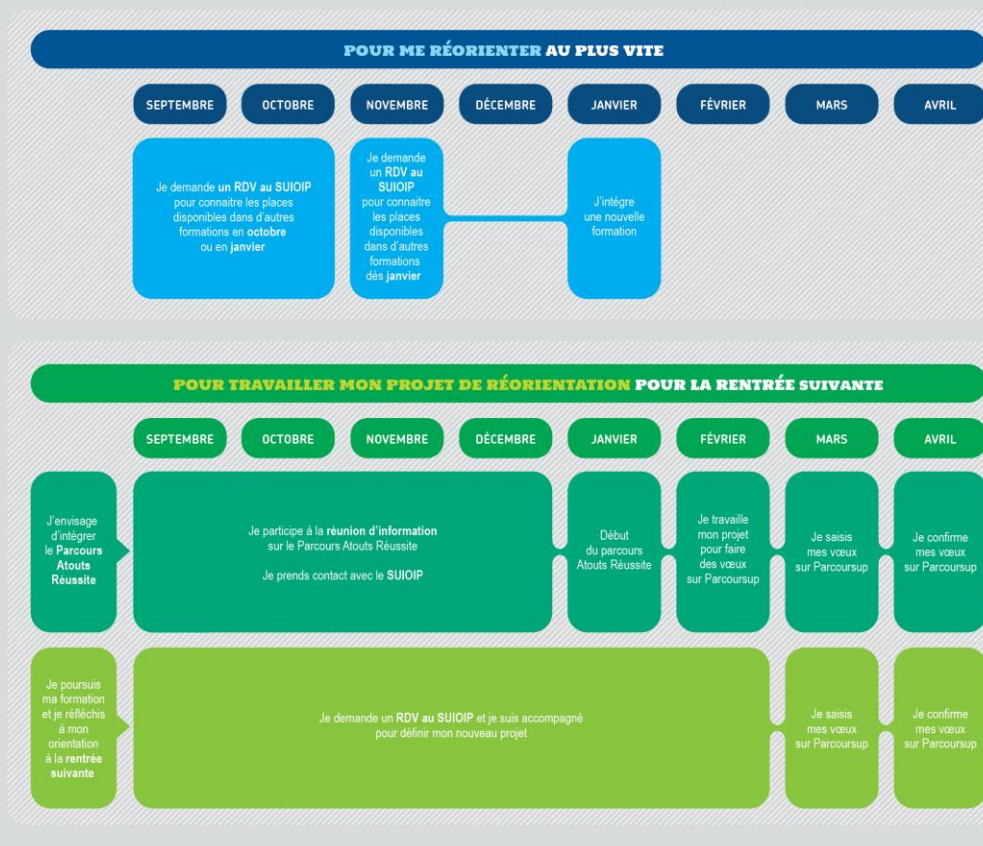
## ● LE SERVICE D'ORIENTATION ● ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Toute l'équipe est à votre écoute et vous propose un conseil personnalisé, des ressources empruntables ou en ligne (Info'Avenir) afin de répondre aux questions que vous pouvez vous poser :

### ● POUR CONSTRUIRE VOTRE PROJET D'ÉTUDES ● ET VOTRE PROJET PROFESSIONNEL

Quelles formations pour quels métiers ? Quelles poursuites d'études après la licence ?  
Que sont devenus les anciens diplômés de ma formation ? Quels métiers exercent-ils aujourd'hui ?  
Comment trouver un stage ? Une alternance ? Un premier emploi ?  
Comment optimiser ma candidature et réussir mon entretien de recrutement ?

### ● JE SOUHAITE ME RÉORIENTER, ● QUELLES DÉMARCHES ET QUAND ?



### ● POUR AVOIR ACCÈS AUX OFFRES DE STAGES, AUX ÉVÈNEMENTS LIÉS À L'INSERTION ● PROFESSIONNELLE, JOBS ÉTUDIANTS, EMPLOI, ALTERNANCE, SERVICE CIVIQUE, VIDÉOS MÉTIERS...

Le CAREER CENTER Université Bretagne Sud est la plateforme de votre établissement. Inscrivez-vous via l'adresse mail de l'UBS et mettez à jour votre profil pour postuler en un clic ! <https://univ-ubs.jobteaser.com/fr/profiles/new>  
Mettez à jour votre profil avec votre adresse mail personnelle pour accéder aux offres une fois diplômé.

+ d'infos au Service Universitaire  
d'Information, d'Orientation  
et d'Insertion Professionnelle  
[www.univ-ubs.fr/suioip](http://www.univ-ubs.fr/suioip)

SUIOIP Lorient : 02 97 87 66 60  
Bâtiment Faculté de Lettres, Langues,  
Sciences Humaines & Sociales  
4 rue Jean Zay

SUIOIP Vannes : 02 97 01 27 00  
Bâtiment Faculté des Sciences & Sciences  
de l'Ingénieur - Campus de Tohannic  
Rue André Lwoff

## CONSIGNES DE SECURITE



En cas d'alarme incendie, l'enseignant responsable de sa salle de cours doit **obligatoirement** sortir et conduire ses étudiants jusqu'au point de rassemblement, situé à l'arrière du bâtiment dans le parc Youri Gagarine.

L'enseignant, à ce moment, endosse le rôle du guide-file et doit vérifier la présence de tous ses étudiants au point de rassemblement.

Les serre-files quant à eux se chargent de vérifier l'évacuation totale du bâtiment. Vous pouvez réintégrer votre salle uniquement après l'autorisation de la direction de l'unité de travail.

L'assistant de prévention de l'unité de travail est Alexandre HENOFF - Appariteur de la Faculté.